

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/14018  
24 juin 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 24 JUIN 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU KAHREIN AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Au nom du Groupe des Etats arabes, je voudrais attirer votre attention sur la décision du Premier Ministre d'Israël d'installer ses services et la salle de conférences du Cabinet dans la partie de Jérusalem occupée par Israël depuis 1967. Cette décision constitue un fait grave et un nouveau pas dans le processus d'annexion illégale de Jérusalem au mépris des résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Elle a été prise délibérément de façon à précéder le débat qui doit s'ouvrir aujourd'hui au Conseil de sécurité, offrant ainsi une nouvelle preuve du mépris d'Israël à l'égard de l'Organisation des Nations Unies, de sa Charte et de la volonté de la communauté internationale.

Nous condamnons donc fermement cette décision et demandons au Conseil de sécurité de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour empêcher son application.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

Président du Groupe des Etats arabes

(Signé) Salman AL-SAFFAR

-----

